

Petit Echo Ruchelais

HORAIRES MAIRIE

lundi, mardi, jeudi de 8h00-16h45

vendredi 8h00 -12h00

mairie.de.ruch@orange.fr

05 57 40 54 36



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

LE BUDGET

LES ASSOCIATIONS

LES REGLES DE BON VOISINAGE

LES MANIFESTATIONS

RAPPEL USTOM

DIVERS



De gauche à droite :

Jean-Jacques BARDE, Aurore BESSON-MOURLANNE, Nicole BAEZA DAL PRA, Estelle GIRAULT, Raymond VIANDON (**Maire**), Mike FOX, Nathalie LEPETIT (**1ère adjointe**), David BELIN, Pascal CARCY (**2ème adjoint**), Martine DESTRIEUX, Sylvain DESTRIEUX, Joëlle LEBOUCHER (**3ème adjointe**), Pierre VAUGON (**4ème adjoint**), Marie-Hélène SENELLE, Jean-Claude COMBRET.

FORMALITES RENOUELEMENT CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT

*Prendre rendez vous auprès des mairies de Castillon, Sauveterre
ou toute mairie équipée d'une station d'enregistrement
et sur rendezvousonline.fr*

LE MOT DU MAIRE

Chères Ruchelaises, Chers Ruchelais,

Depuis la mi-mars nous vivons une période inédite avec le confinement dû à la crise sanitaire provoquée par le Covid19, ce virus assassin venant de Chine qui a déjà tué près de 30 000 personnes en France. En l'absence de remède adapté à cette maladie nouvelle il a fallu se mobiliser à tous les niveaux pour endiguer le phénomène à l'exemple des soignants que nous ne remercierons jamais assez pour leur dévouement à la cause humaine malgré le manque de moyens dont ils disposent. A Ruch les bénévoles du Club Les Abeilles Ruchelaises ont pris leur part en fabriquant près de 700 masques distribués par les élus de l'ancienne et de la nouvelle municipalité.

Cette crise a généré une situation inédite : un nouveau Conseil Municipal élu mais non installé et un Conseil Municipal sortant toujours en place avec à sa tête notre ancien Maire, Jean-Claude Combret, qui m'a passé le relais le 25 mai faute de pouvoir le faire avant. Mais une sorte de cohabitation heureuse s'est installée pendant tout ce temps grâce à la bonne volonté de tous, avec même une séance du Conseil Municipal par visio-conférence réunissant les sortants et les entrants.

Merci à toutes et tous, notamment à Jean-Claude Combret, d'avoir permis à notre Municipalité de continuer à oeuvrer sans interruption afin de faire vivre la Commune et notamment préparer le budget 2020 que nous avons voté dès le 3 juin.

Une équipe renouvelée partiellement (8 élus de l'ancienne municipalité et 7 nouveaux) est au service de la Commune pour 6 ans. Un nouveau Maire, 4 adjoints et 10 Conseillers Municipaux composent le nouveau Conseil Municipal. La photo en première page vous permettra de trouver les noms et fonction de chacun des élus.

Nous nous sommes engagés sur un programme précis que nous nous efforcerons de réaliser dans sa totalité pour faire avancer notre Commune dans la voie du progrès. Au nom de tous mes collègues je vous confirme cet engagement et vous renouvelle nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée en nous élisant le 15 mars.

Comme mon prédécesseur je suis à votre écoute pour tout sujet que vous voudriez m'exposer. Si vous souhaitez me joindre n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la Mairie les jours d'ouverture.

A très bientôt

Raymond VIANDON

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (S.I.R.P) de BLASIMON – MAURIAC - RUCH

Composition du nouveau bureau

Président : Jean FAVORY (Blasimon)

Membres : Emilie BAILLET (Vice Présidente Mauriac), Estelle GIRAULT (Ruch), Quentin FORLACROIX (Blasimon), Zoélie GARRIDO (Mauriac), Christel LAURENT (Blasimon), Nathalie LEPETIT (Ruch), Aurore BESSON-MOURLANNE (Vice Présidente Ruch), Jean-Marie VIAUD (Mauriac).

Secrétaire : Celine BIZAC

*Merci à l'équipe enseignante et à tout le personnel pour leur engagement
et la qualité du travail réalisé durant ces moments particulièrement difficiles.*

*Nos remerciements vont également à Béatrice FREYLON qui a tenu, avec efficacité,
la Présidence du SIRP pendant 12 ans.*



Après un travail préparatoire minutieux mené par Jean-Claude COMBRET, **ancien Maire**, Raymond VIANDON, **Maire**, Pierre VAUGON, **Adjoint Délégué aux Finances**, et la **Commission des Finances composée** de Joëlle LÉBOUCHER, David BELIN, Nicole BAEZA DAL PRA et le précieux concours de Laurence ROBERT, **Secrétaire de Mairie**, nous avons pu proposer le budget prévisionnel au vote du Conseil Municipal le 3 juin.

Ce budget prévisionnel a été élaboré avec toute la justesse et la rigueur possible au regard des éléments en notre possession.

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 470 119.00 € et en dépenses et recettes d'investissement à 431 868.38 €.

Le fonctionnement récapitule toutes les dépenses liées au quotidien de la vie communale : fournitures, entretien-maintenance, assurances, salaires et charges sociales, contributions aux organismes intercommunaux, subventions aux associations, intérêts des emprunts. Les principales recettes sont composées par les dotations de l'État, les impôts locaux, les revenus des logements loués pour l'essentiel.

En investissement, les dépenses correspondent au remboursement du capital des emprunts, la voirie communale, la création d'un parking pour personnes handicapées à l'École Louis Delom-Sorbé, l'achat d'un nouveau camion, et l'aménagement de deux logements. Les recettes sont composées du Fonds de Compensation de la TVA sur les investissements, les subventions (Région, Département), un emprunt pour les logements et l'autofinancement.

Le remboursement de la dette de notre Commune est inférieur à 10% du budget de fonctionnement (intérêts+capital/recettes de fonctionnement = 9.75 %) *Si l'on tient compte que le remboursement de la dette est faussé cette année par le report d'une échéance de 2019 à 2020 (6 425.90 €) le ratio réel est 8.39 %.*

Ce ratio est faible comparé à la moyenne des Communes de même importance.

Le Conseil Municipal a décidé que la fiscalité ne bougera pas cette année.

La suppression sur 3 ans de la taxe d'habitation, dont beaucoup de foyer bénéficient déjà, sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

En résumé, un budget prévisionnel 2020 soucieux d'assumer pleinement les missions de la Municipalité et en même temps prudent afin de ne pas obérer les capacités financières de la Commune pour les années à venir tout en préservant la fiscalité locale.





LES ASSOCIATIONS

En sommeil depuis le 17 Mars dernier, nos Associations Ruchelaises souhaitent impatiemment que "sonne le réveil" !

AS COTEAUX DE DORDOGNE

Prévision de reprise des entraînements Séniors le 17 Juillet et des compétitions en Septembre. Les entraînements des enfants reprendront théoriquement après le 15 Août.

Jean-Denis BLANCHIER 06 85 88 52 13 et Pascal GASTEUIL 06 85 93 51 57 pascal.gasteuil@orange.fr

LES ABEILLES RUCHELAISES

Encadrants et adhérents se languissent et souhaiteraient que reprennent rencontres, atelier, belote, lotos, sorties, festivités... Ces moments partagés sont tellement conviviaux ! Il faut cependant encore attendre.

Nous allons laisser passer Juillet/Août pour nous retrouver légalement et en toute sécurité en septembre.

Prévisions : loto les 27/09 et 25/10, repas/cabaret le 11/10, concours de belote le 16/10, marché de Noël les 21-22/11, repas de Noël le 06/12 et de la Saint Sylvestre le 31/12.

Joëlle LÉBOUCHER 05 57 40 87 48 ou 06 62 74 04 39 joelle.lebouchez@orange.fr

ARABESQUE

Prévisions de reprise : Gym , Stretching, gym douce avec Sarah.

Véronique LUNARDELLI vous donnera tous les détails 06 83 29 15 55 arabesque.ruch@gmail.com

Reprise des cours de renforcement musculaire avec Philippe PLENARD fin septembre /début octobre.

06 66 88 43 45 philippepl@icloud.com

Les cours de danse avec Roxane reprendront début Septembre 2020.

Le Gala de danse est prévu :

Vendredi 02 Octobre à 20h30

Samedi 03 Octobre à 20h30

CLUB INFORMATIQUE

Reprise des cours en octobre.

Renseignements auprès de Jean-Raymond MOZE 06 61 19 49 60 Mozejean-Raymond@orange.fr

BEEEEEE !!!!!

Cette année encore le terrain de la «CURE» va faire l'objet de l'embauche de «6 CDD OVINS» .

Par mesure d'économie et suffisance alimentaire, nous avons réduit à 6 l'effectif (contre 10 en 2019) pour cette nouvelle campagne de broutage d'entretien.

A l'heure des «robots tondeurs», nous restons classiquement fidèles aux capacités de «l'animal entretien», garant d'une meilleure protection de la biodiversité.

Toutefois, une clôture électrifiée, contient nos « 6 brouteurs / collaborateurs » sur le périmètre concerné.

Alors faites en sorte de lui garantir son efficacité en évitant de la franchir sans précaution.

Le manque de flux électrique pourrait induire en erreur nos braves brebis qui en s'égarant nous obligeraient à pratiquer un mini rodéo .



Donc MEFIANCE!!!!

LES ASSOCIATIONS suite...



COMITE DES FETES

Le COVID nous prive de la fête locale

La situation sanitaire de notre pays a conduit l'Etat à promulguer des dispositions particulières (décret du 31/05/2020 modifié par décret du 21/06/2020) et interdit toute manifestation, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes sur l'ensemble du territoire de la République.

Les conditions dérogatoires à soumettre à l'appréciation du Préfet ne permettent pas au Comité des Fêtes d'organiser ce week-end festif comme prévu les 18,19 et 20 juillet.

Ce sera sans doute la première fois depuis de nombreuses décennies que notre fête n'aura pas lieu.

A l'année prochaine, espérons-le !

Contact :

Fabrice MOURLANNE 06 75 24 09 35
Loufestayre.ruch@gmail.com

LES GALOPINS DU ROCHER

Section Course : **Philippe PLENARD**
 06 66 88 43 45 lesgalopinsdurocher@gmail.com

Section Marche : **Jean-Claude LECOUFLE**
 05 57 40 75 86 lesgalopinsdurocher@gmail.com

Retrouvez les plannings des activités des Associations
 sur le site de la Mairie : www.ruch.fr

Le Conseil Municipal souhaite à toutes les Associations Ruchelaises de pouvoir réaliser leurs prévisions et projets pour dynamiser notre village et permettre à ses habitants de retrouver joie et liberté.

Attention "ALIEN"

A partir du 16 Juillet au soir jusqu'au 19 juillet 2020 au matin, vous pourrez être confrontés à l'apparition de soi-disant

« ALIEN »

Pas d'affolement!!! Il s'agit de chasseurs pratiquant des tirs de sélection sur des brocards (*autrement dit chevreuils mâles*).

Leur accoutrement peut surprendre. Dans cette quête, il faut voir sans être vu, donc habillement oblige !!!



© Can Stock Photo

ACCA

Ouverture de la chasse le 13 Septembre

Distribution des cartes le 12 Septembre

Info: A partir du 13 juillet, possibilité à tous de venir chercher gratuitement des morceaux de gibiers congelés au local chasse.

Renseignements auprès de :

Jean-Jacques BARDE 05 57 40 57 80
 ou 06 12 25 02 62 ruchjyb@aol.com

Pour cette année 2020, dans un souci de sécurité sanitaire, nous avons pris la décision de reporter

Le Petit Festival

au **Samedi 12 Septembre**
à RUCH

sous forme d'un

" Mini Petit Festival "

Moins de scènes, moins de concerts mais toujours aussi Rock'N Roll

Tous les concerts
sont **gratuits**

Vous pourrez vous restaurer au Marché des producteurs. (des tables et bancs seront à votre disposition).



**POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS**

www.lepetitfestival.fr

*Les papas des écoles
s'associent à l'organisation
de cette manifestation*

REGLES de "bon voisinage" BRUIT :

*Ce que vous pouvez faire
dans votre jardin*

**L'Arrêté Préfectoral
du 22 Avril 2016**

**du Préfet de la Gironde stipule
dans ses Articles 5 et 6
que le bruit généré par les
travaux de jardinage et de bricolage
n'est autorisé que de :**

- * 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
du lundi au vendredi
- * 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
le samedi
- * 10h00 à 12h00
les dimanches et jours fériés

Rappel de quelques règles de civilité

- Avertir **ses plus proches voisins** si on organise une petite fête.
- Eviter de mettre sa **radio** ou ses **enceintes connectées** en continu dans le jardin.
- Au volant, respecter la **vitesse** dans le village et le **sens de circulation**.

RAPPEL USTOM



En pratique :

- 1) C'est un emballage :
Déposez le dans le bac de tri.
- 2) Inutile de le laver :
Il suffit de bien le vider.
- 3) Déposez vos emballages en vrac dans le bac, sans les emboîter.
 - Déposer son bac jaune tous les 15 jours est **gratuit !**
 - Eviter d'enfumer ses voisins avec le brûlage des déchets.





DIVERS

Canicule et fortes chaleurs dans le contexte épidémique du COVID-19

En 2020, Santé publique France adapte la surveillance sanitaire et la prévention des conséquences des vagues de chaleur dans le contexte de l'épidémie du COVID-19. La situation épidémique est prise en compte en tant que facteur aggravant dans la vigilance canicule, sachant que les populations vulnérables sont en partie les mêmes pour le COVID-19 que pour les fortes chaleurs (personnes âgées, souffrant de maladies chroniques,...).



LE POINT LOCAL D'ANIMATION

Il s'agit d'un projet pensé en 2019 par les élus des communes de Blasimon, Mauriac et Ruch et agréé espace de vie sociale en mars 2020.

Nous tenons à remercier les élus, les associations et les habitants des 3 communes pour leur collaboration à ce projet lors des réunions publiques.

Les objectifs sont :

- de soutenir les associations et coordonner les animations existantes sur le territoire en améliorant la communication.
- accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets locaux.
- créer du lien en favorisant le partage, les échanges et la solidarité entre les habitants du territoire.

*Coordinatrice du Point Local d'Animation : Sarah PETIT Mairie de Blasimon
05 56 71 52 12 joignable à la Mairie de Blasimon lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.*

***Vous pouvez suivre les informations sur PanneauPocket et sur Facebook
Lien <https://www.facebook.com/Point.Local.Animation.Blasimon.Mauriac.Ruch/>***



Panneau Pocket

La mairie de Ruch se rapproche de ses habitants avec PanneauPocket.

Ce système simple et efficace prévient instantanément la population par notification sur smartphone et tablette des alertes et des informations de votre commune :

Alerte météo,

Travaux,

Evènements et manifestations...

Installer l'application depuis Apple Store ou Google Play

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Pour lutter contre le frelon asiatique, des pièges sont à la disposition des Ruchelais.

Renseignements auprès de :

Pascal CARCY

☛ **Secrétariat Mairie**

Durant les congés de Laurence Emma DEGROLARD sera présente
de 8h00 à 12h00
Mercredi 15 Juillet
Vendredi 17 Juillet
Mercredi 22 Juillet
Vendredi 24 Juillet

Mairie

14 rue Théo Turrier – 33350 RUCH
Téléphone : 05 57 40 54 36
Courriel : mairie.de.ruch@orange.fr
Site Internet : www.ruch.fr

Pour alimenter notre Echo Ruchelais et notre site Internet, n'hésitez pas à nous fournir toute idée et suggestion d'articles. Nous vous en remercions par avance.

Bonne lecture - La Commission "Communication"